



2020

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANNECY



SOMMAIRE

INTRODUCTION P. 03

CHIFFRES-CLÉS P. 04

**LA QUALITÉ DE L'AIR
SUR LE TERRITOIRE** P. 05

**LA VOIE DE
LA NEUTRALITÉ
CARBONE...**

**# 1 - TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** P. 11

2 - MOBILITÉS P. 20

**# 3 - ÉCOLOGIE
URBAINE** P. 26

INTRODUCTION

L'article L2311-1-1.255 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrit aux collectivités territoriales de plus de 50.000 habitants d'élaborer un **rapport sur leur situation en matière de développement durable**. Ce document doit être présenté en amont du rapport d'orientation budgétaire.

Le rapport sert de point d'étape mais aussi de perspectives de la politique de développement durable mise en œuvre sur le territoire.

Établi en commun avec l'agglomération du Grand Annecy en 2019, la présente édition 2020 ne concerne uniquement que la Ville d'Annecy au vu de la non concordance des calendriers budgétaires respectifs.

Cependant, les deux collectivités travaillent de concert dans les domaines de la transition écologique, énergétique et celui de la qualité de l'air. Cette **complémentarité quotidienne d'actions entre l'agglomération et sa ville centre**

se traduit, entre autres, par une labellisation commune Cap Cit'ergie décernée par la Commission nationale du Label en séance du 21 novembre 2018.

A partir de la trame du rapport de l'année précédente, sont donc présentées les **avancées en matière de développement durable** portées par la Ville d'Annecy en collaboration avec ses partenaires locaux institutionnels et associatifs.

L'analyse de ces concrétisations s'organise **selon trois thématiques** : transition énergétique ; mobilités ; écologie urbaine (nature en ville, propreté urbaine et consommation locale...).

La qualité de l'air, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont traitées de façon transversale chacune des thématiques.



CHIFFRES CLÉS

131 481

habitants dans
la Ville d'Annecy
au 1^{er} janvier 2019,
soit 63 % de
l'agglomération
du Grand Annecy,
209 719 habitants

Source INSEE



+1,5°C

Augmentation moyenne
de la température
à Annecy depuis 1980

1229 mm de
précipitations annuelles

Source : Météo France

498 Kg
volume de déchets par habitant
sur l'agglomération en 2019 soit

219 Kg (ou 44%)

Taux de valorisation matière
par le recyclage ou organique
par le compostage et
la méthanisation par habitant
chaque jour

Source : Rapport annuel
de la valorisation des déchets (2020)

Le Lac :

27 Km²

- 14,6 Km de long fournit

70 %

de la production d'eau
potable de l'agglomération



**2742
GWh**

Consommation d'énergie
sur le territoire en 2017



263 Ha

d'espaces
verts en ville

soit

**20,5 m²
par habitant**

(moyenne française : 10 m²).

Dans la catégorie
des villes de 107565 à 150000
habitants les mieux gérées
financièrement,

Annecy se classe en

**2^{ème}
position.**

Source : enquête Ifrap

**90 350
MWh**

Production d'énergies
renouvelables sur le territoire
communal, soit 3,3 % de
la consommation globale
du territoire

Source : OREGES - 2017

facture énergétique
d'un Annécien :

2200€

par an et par habitant,

1500 €

Pour le transport et l'habitat,
à la charge des ménages

Source PCAET

449 000 TéquCO₂

Émissions des gaz à effet de
serre du territoire communal

soit **3,4 TéquCO₂**
par Annécien

Source : OREGES - 2017



12 jours

en 2019,

où la vigilance

« pollution aux particules »
a été activée

Source : ATMO AURA

LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR 2019

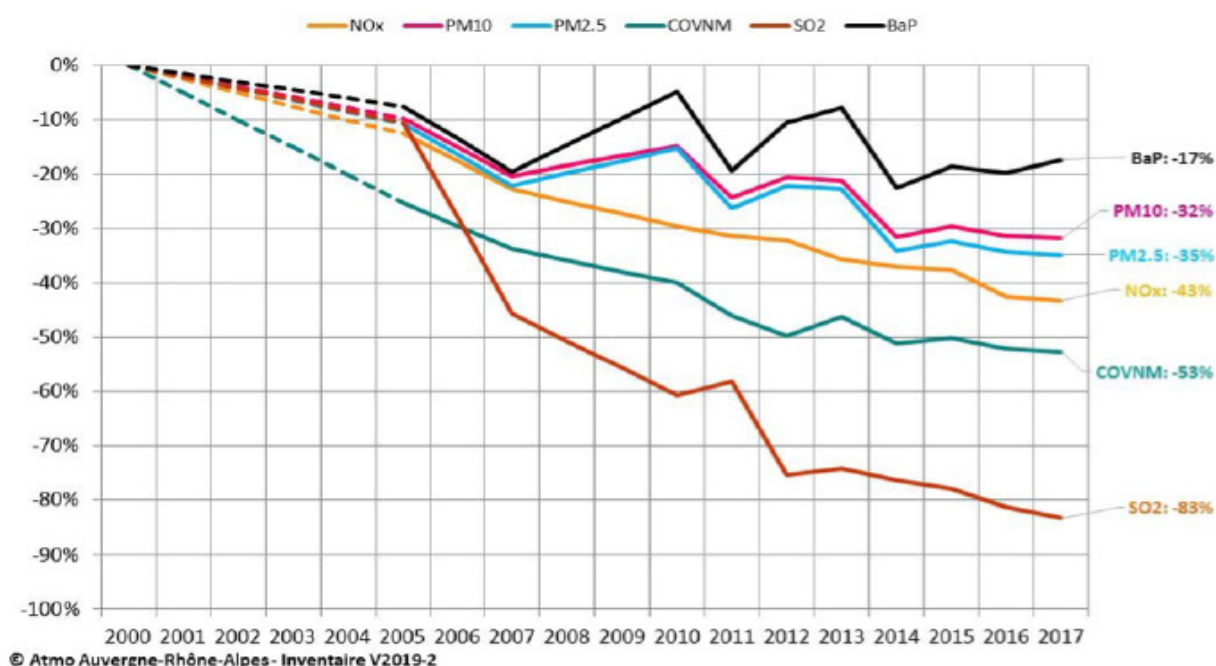
(source : Atmo Auvergne Rhône Alpes)

L'année 2019 est plutôt caractérisée par une **bonne qualité de l'air** et confirme la tendance à l'amélioration. Il s'agit de la troisième année consécutive au cours de laquelle **aucun dépassement de valeur réglementaire** n'est constaté pour les particules fines. Le dioxyde d'azote (NOx) reste toutefois impactant essentiellement sur les zones à fort trafic routier. L'ozone (O3) est un polluant émergent lors des journées de fortes chaleur et/ou lors d'épisodes caniculaires y compris pour les zones

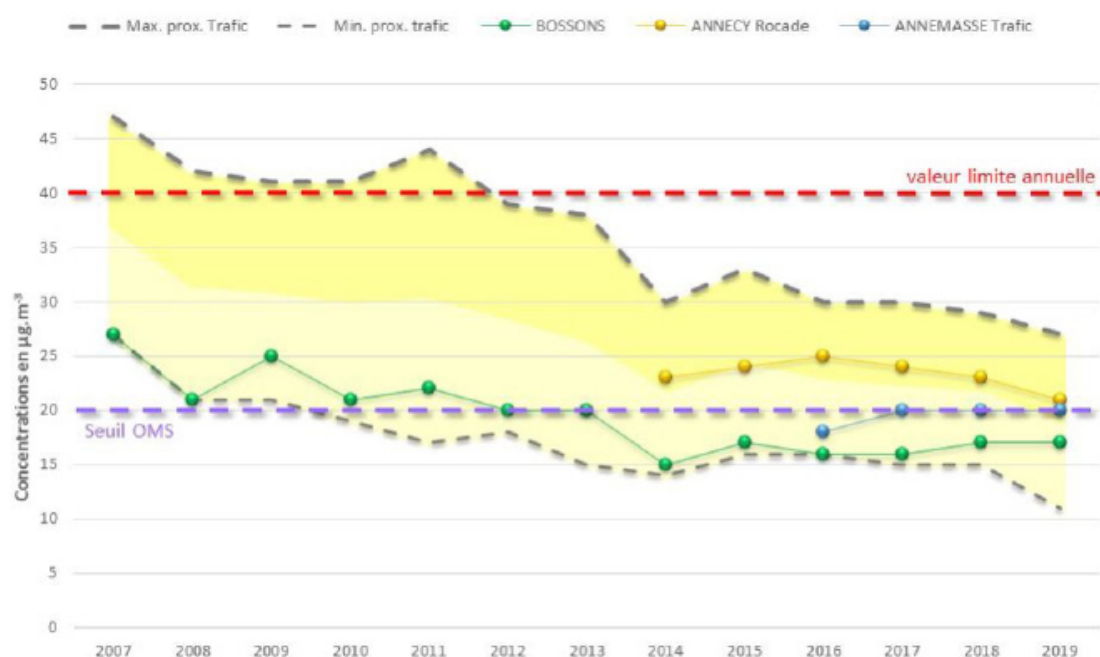
d'altitude. L'ozone impacte la santé humaine mais aussi la végétation.

Si les émissions de polluants atmosphériques sont en **baisse constante depuis 1990** (-43 % en 25 ans), des problématiques demeurent : niveaux de particules fines élevés, pollution automobile à proximité des grands axes et recrudescence potentielle des pics d'ozone en période estivale. Leur impact sur la santé reste un sujet de préoccupation.

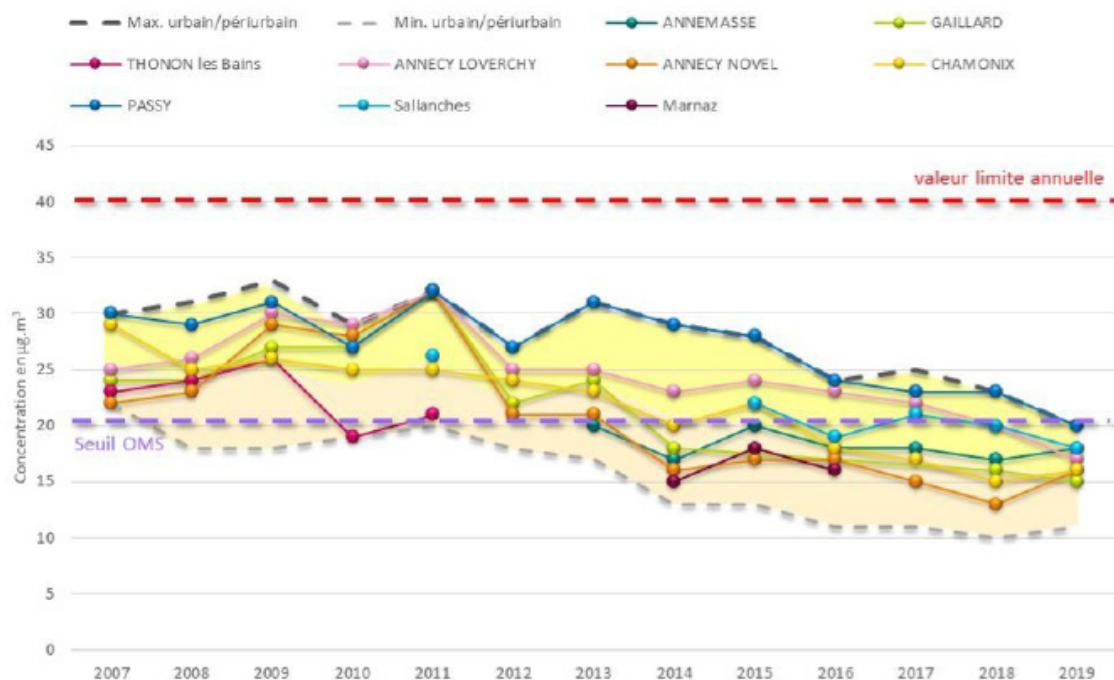
En 2019, la concentration moyenne annuelle de **particules fines PM10** relevée à la station située sur le boulevard de la Rocade est de 21 µg (microgrammes) en moyenne annuelle, proche de la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les concentrations aux stations de Loverchy et Novel sont respectivement de 16 µg, soit en dessous des recommandations de l'OMS.



Evolution des PM10 en proximité trafic (moyennes annuelles)

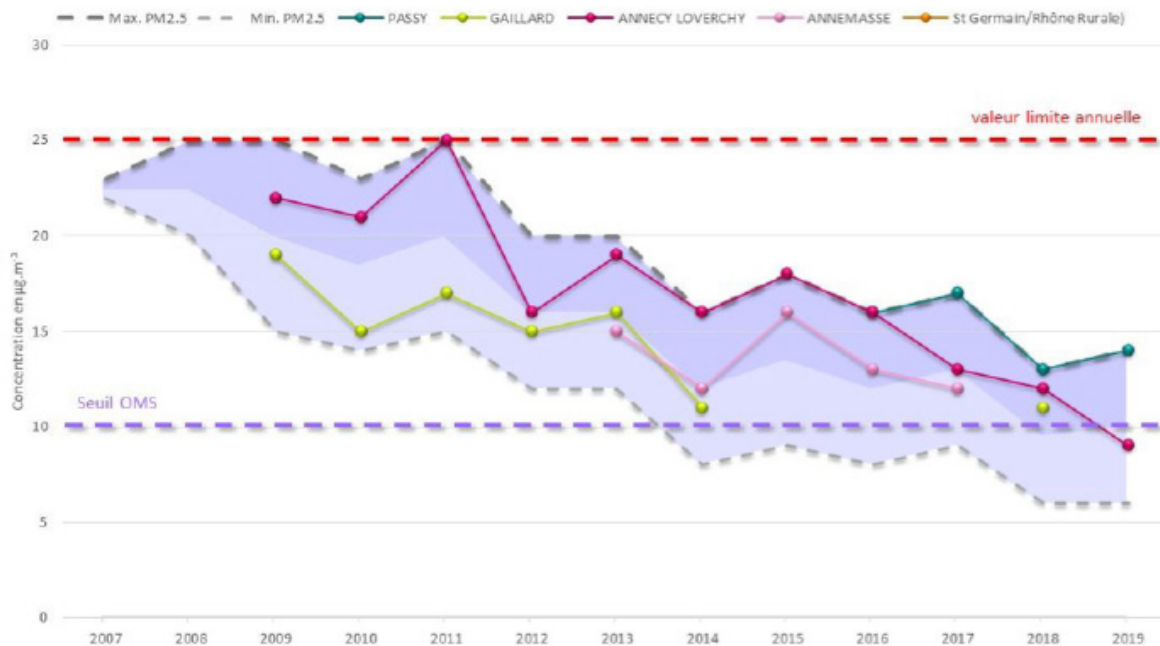


Evolution des PM10 en fond urbain/périurbain (moyennes annuelles)



Pour les poussières encore plus fines (PM 2,5), la concentration moyenne annuelle de la station de Loverchy est de $9 \mu\text{g}$ pour un seuil OMS à 10 et une valeur limite de l'Union européenne à 25. Les PM 10 et 2,5 sont notamment liées aux chauffages au bois individuel peu performants et au trafic routier.

Evolution des PM_{2,5} en fond urbain/périurbain (moyennes annuelles)

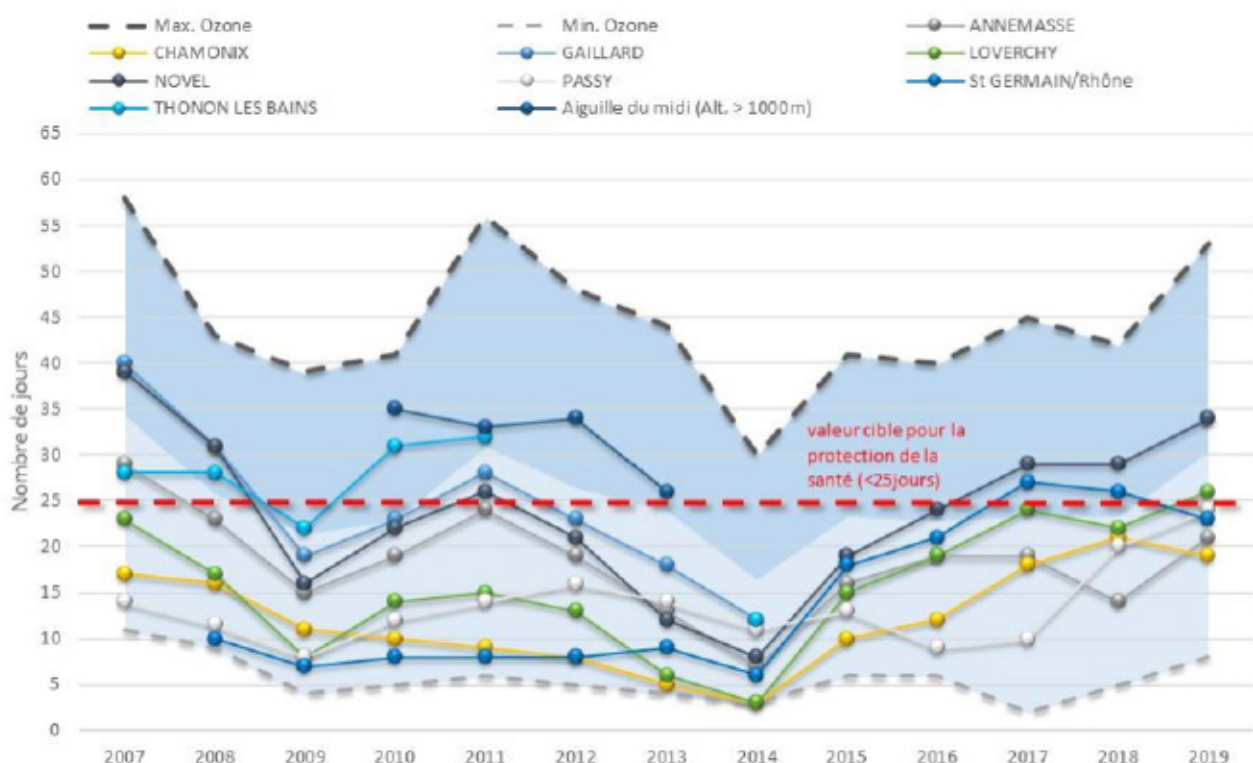


Pour les **PM₁₀** et les **PM_{2,5}**, la baisse observée sur plusieurs années est imputable au secteur résidentiel (renouvellement progressif des appareils individuels de chauffage au bois – prime du Fonds Air Bois), au transport routier (renouvellement du parc automobile, avec la généralisation des filtres à particules à l'ensemble des véhicules neufs à partir de 2011) et à l'industrie (amélioration des pro-

cédés de dépollution, fermeture de certains sites ou réduction d'activité).

La mesure des concentrations en ozone (station de Novel) montre qu'une trentaine de jours par an la limite de 120 µg/m³ d'air est dépassée. L'ozone est un polluant directement lié au trafic automobile et à la chaleur estivale.

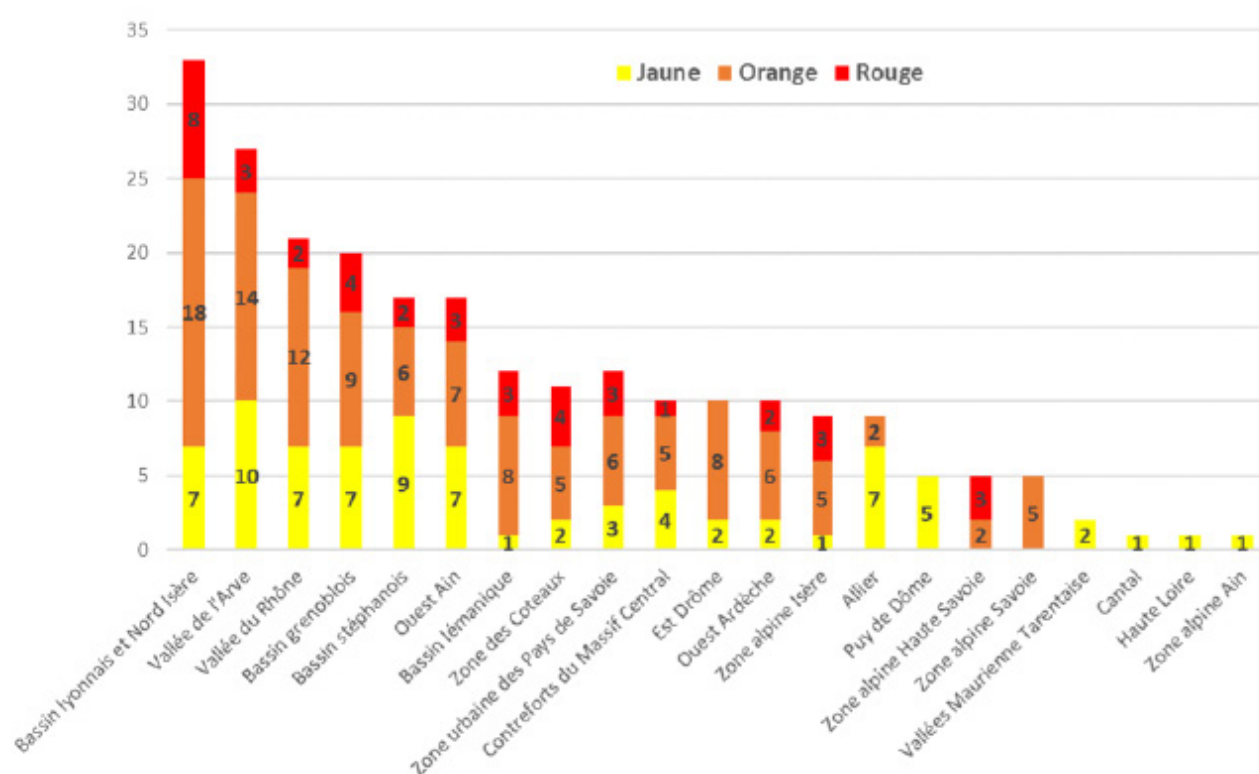
Evolution du nombre de jours avec un dépassement du seuil de 120 µg/m³ sur 8 heures en fond



En 2019, la vigilance pour **pics de pollution** a été activée une douzaine de fois sur le territoire annécien qui appartient au bassin d'air « zone urbaine des pays de Savoie » (3 jours en vigilance jaune, 6 en vigilance orange et 3 jours en vigilance rouge). On notera éga-

lement que les trois quarts des vigilances sont oranges ou rouges, pouvant conduire à la mise en place par le préfet d'actions contraignantes de réduction des émissions polluantes.

Episodes de pollution - Nombre de jours de vigilance par bassin d'air en 2019

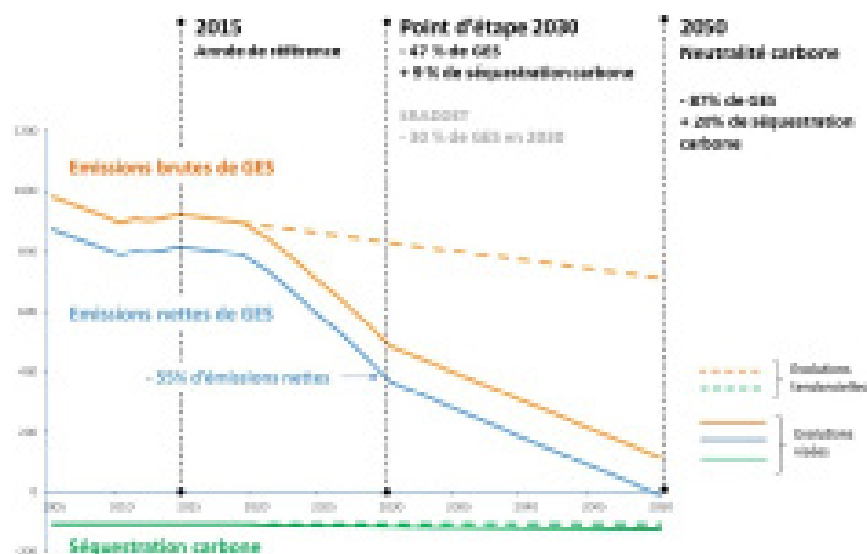


LA VOIE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE...

LE PLAN CLIMAT DU GRAND ANNECY

L'agglomération du Grand Annecy a conduit la réalisation de son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** dont le Conseil communautaire a arrêté le projet lors de la séance du 20 février 2020.

Ce document d'importance a pour ambition d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en afin de contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.



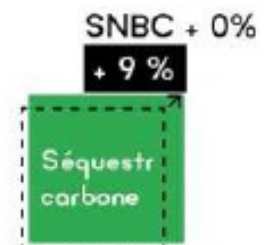
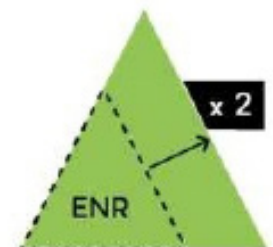
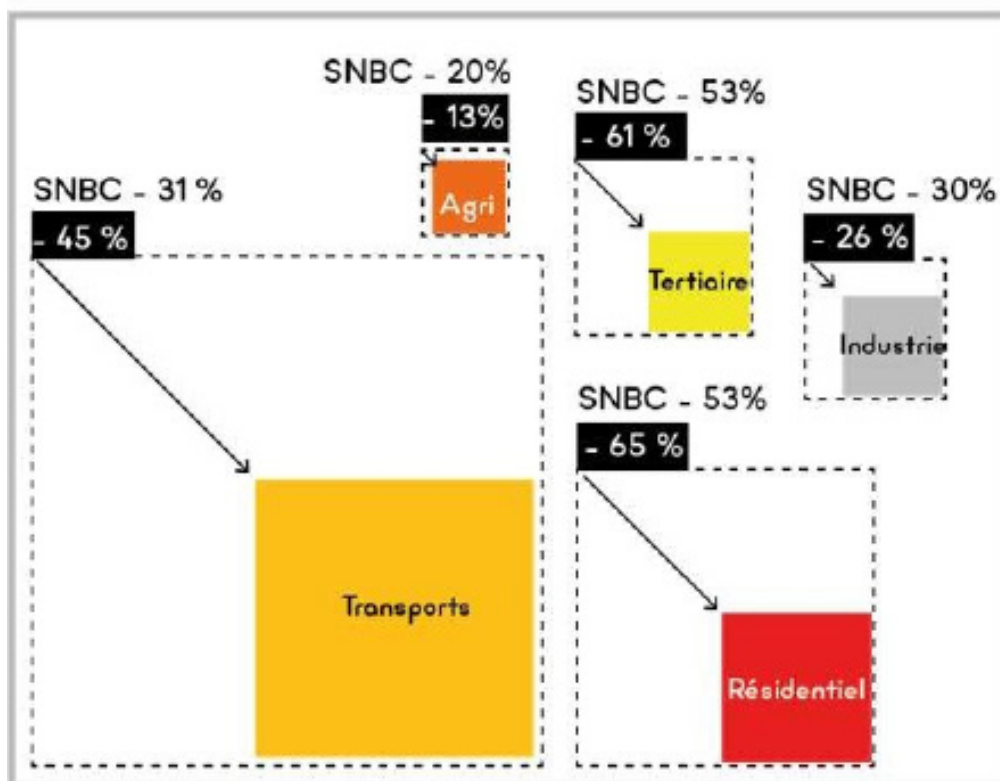
Les objectifs chiffrés par secteurs (en proportion des émissions de GES) (en pointillés : valeurs de référence 2015, en carrés de couleur : valeur cible pour 2030 / SNBC : objectifs du Schéma national bas carbone)

Pour atteindre ces objectifs, il s'agira, secteurs par secteurs, de **diminuer drastiquement les émissions** de gaz à effet de serre et de doubler la production d'énergies renouvelables.

La Ville aura à **décliner à son échelle et selon ses compétences** et ses projets, les objectifs chiffrés de ce Plan Climat. Aussi, en novembre 2019, les élus du Conseil municipal ont adopté un vœu relatif à l'urgence climatique, engageant activement la collectivité à respecter ces ambitions.

Objectif neutralité carbone > point d'étape 2030

Exprimé en émissions de GES sauf pour le triangle « ENR »
Valeur de référence: 2015





1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



OBJECTIF :

Construire et rénover le bâti en limitant l'impact environnemental et énergétique, diminuer les consommations énergétiques et favoriser les énergies renouvelables

CHIFFRES CLÉS

Éclairage public municipal :

750 bâtiments répartis sur 550 sites pour une surface de plancher de 500 000 m²

Consommation énergétique total du patrimoine bâti municipal (énergie finale - tous fluides confondus : gaz, électricité, fioul, biomasse et réseaux de chaleur) :

55 597 MWh

16 % des bâtiments publics de classe F ou G selon le DPE (diagnostic de performance énergétique) pour l'énergie, 24 % classés en A ou B

Dépenses d'énergies : 5 100 000 € par an pour rénovation du patrimoine municipal d'éclairage public

Éclairage public municipal

Consommation énergétique : 9 700 MWh

18 551 points lumineux routiers

Dépenses d'énergies : 1 500 000 € par an

Économie d'énergie attendue sur les opérations de rénovation programmées : 50%.

source : diagnostic
Syane - 2020

sources :
schéma directeur immobilier
et facturations 2020

CONCRÉTISATIONS

DOCUMENTS DE PROGRAMMATION

> Labellisation Cap Cit'ergie

La Ville d'Annecy comme le Grand Annecy ont obtenu en 2018 le **label Cap Cit'ergie**, qui récompense les collectivités s'engageant dans une démarche d'amélioration continue de leur politique énergétique et climatique. Les deux collectivités viseront en 2022 l'obtention du label de niveau supérieur.

> Schéma directeur immobilier et énergétique

Le **schéma directeur immobilier énergétique** en cours de finalisation doit permettre de définir la stratégie patrimoniale des bâtiments, de leurs usages et de leurs comportements énergétiques avec pour objectif la mise en place d'actions de sobriété énergétique et l'écriture d'un plan

pluriannuel de rénovations. A ce titre, il s'agira de cibler **les priorités d'intervention sur le patrimoine bâti communal** (conservation, rénovation, cession, démolition) et d'élaborer à terme des programmes de travaux ambitieux de rénovations.

> Réalisation du schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur

La ville et le Grand Annecy réalisent conjointement le schéma directeur des énergies, un outil de planification de l'énergie et des vecteurs de déploiement associés.

Les objectifs du schéma directeur sont :

- D'améliorer la connaissance des énergies et des réseaux d'énergie sur le territoire
- De préciser les conditions opérationnelles d'atteinte des

objectifs du Plan climat

- De diffuser les enjeux du Plan climat dans l'ensemble des collectivités du territoire

- De réaliser **un exercice de projection sur le devenir des réseaux de chaleur** à l'horizon 2030 (évolution des besoins énergétiques et des moyens de production et distribution).

> Étude « géothermie moyenne profondeur »

Conjointement avec le Syane et le laboratoire de géophysique de l'Université Savoie-Mont-Blanc, une étude en cours permettra de définir les **capacités de la géothermie moyenne profondeur** pour alimenter les futurs réseaux de chaleur. Le contexte géologique local apparaît en effet comme favorable pour l'implantation d'un site de production et de distribution.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CONSTRUCTIONS NEUVES

RÉNOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL

> Groupe scolaire du Cep

La **réhabilitation du groupe scolaire du Cep** construit en 1972 est d'abord énergétique avec notamment une isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, la rénovation de l'éclairage, la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque. Parallèlement, la Ville reçu un financement de plus 370 000 € de l'Agence de l'eau pour soutenir son action de **désimperméabilisation** et de végétalisation d'une partie **de la cour**. Ainsi, les revêtements en

enrobés ont été remplacés par des bétons ou pavés drainants, des cheminements en copeaux de bois, des surfaces enherbées et une prairie fleurie. Des actions de sensibilisation des scolaires avec France Nature Environnement 74 accompagneront ces travaux d'aménagement.

Economies d'énergies estimées : 47 %

Coûts : 3,25 M€ (rénovation du bâti) et 600 000 € (aménagement de la cour)

> Groupe scolaire de Cotfa

Le programme complet de **rénovation du groupe scolaire de Cotfa** construit en 1960 comprend l'isolation des bâtiments,

des travaux sur les installations de chauffage et d'éclairage, la mise en accessibilité ainsi que des aménagements fonctionnels et d'amélioration du confort (réfection des sanitaires, protections solaires...). Des panneaux photovoltaïques en toiture permettront la production d'électricité.

Économies d'énergies estimées : 40 % (soit 12 300 € par an)

> Hôtel de Ville 2024

Suite à l'incendie qui ravagea l'Hôtel de Ville le 14 novembre 2019, une **réhabilitation complète de ce bâtiment**, datant de 1855, est alors engagée. Des opérations de sécurisation

et de déblaiement des étages supérieurs ont duré plusieurs mois, avant de couvrir le bâtiment par un parapluie. Au total, plus de 1200 tonnes de débris de charpente sont évacuées auxquelles il faut ajouter 1600 tonnes de déchets lors de la seconde phase de sécurisation débutée en novembre.

Des études sont menées pour concevoir la **réhabilitation d'un bâtiment énergétique vertueux**, tout en respectant son architecture d'origine et son histoire.

Il s'agit notamment **d'imaginer le système de production d'eau chaude**, de chauffage mais aussi de rafraîchissement du bâtiment le moins consommateur d'énergie possible, couplant sobriété et l'efficacité dans la **production et l'utilisation d'énergies**, dont la plus grande part sera renouvelable (tests sur une nappe d'eau à faible profondeur pouvant être utilisée, via une « pompe à chaleur » pour le système de chauffage et de production d'eau chaude).

2021 : Lancement du concours d'architecte et choix d'une équipe lauréate

2022 : Démarrage des travaux avec comme objectif une livraison du bâtiment début 2024.

> Les Haras et la Halle Gourmande

Propriété municipale depuis 2013, ce **site patrimonial** fait l'objet de plusieurs études et phases de consultation débouchant sur un projet de **restauration d'un patrimoine** de 6 500 m² et **valorisation des espaces extérieurs** de 2,5 ha. La nouvelle équipe municipale confirme l'enjeu majeur du projet de réhabilitation du Haras, la création de la Cité du

cinéma d'animation, et insiste sur l'évolution de deux autres composantes.

• **L'agrandissement du parc paysager** et ses usages soumis à une **concertation partagée** par plus de 3200 personnes lors d'une grande enquête en ligne fin 2020 via la plateforme participative jeparticipe.annecy.fr

• **Le choix du délégataire de la Halle Gourmande** qui devra être accessible à tous, **valoriser les produits locaux**.

Dans le cadre de la prochaine réhabilitation des Haras, des **forages tests** ont été réalisés afin d'étudier une possible utilisation de la géothermie pour chauffer et rafraîchir les bâtiments concernés.

Coût estimé : 23 M€

> Réhabilitation du Manoir de Novel

L'association ASTERS engage la **réhabilitation du Manoir** municipal de Novel pour une superficie de plus de 830 m² ainsi que d'une partie du corps de ferme attenant de 100m². L'ambition étant de créer un **pôle d'excellence** qui associerait le Conservatoire du littoral et le Conservatoire Botanique National Alpin ainsi que différentes structures de recherches.

Coût estimé : 2 M€

> Rénovation de la piscine des Marquisats

Équipement majeur de la Ville d'Annecy construit dans les années 60, la piscine des Marquisats va faire l'objet d'une **rénovation de grande envergure** destinée à moderniser l'équipement et son offre de services, afin de l'adapter aux besoins des usagers. Enjeu fort du projet,

l'intégration paysagère et architecturale du nouvel équipement respectera l'implantation actuelle. Les nouveaux bâtiments seront construits en lieu et place de la piscine existante et l'espace paysager sera conservé, sans aucune construction. Un bassin extérieur chauffé sera mis en service dans un **objectif de performance énergétique**, raccordé à la boucle d'eau du lac.

Coût estimé : 20 M€

> Changement du système de filtration de l'eau des bassins de « l'Île Bleue »

Vieux de 25 ans et présentant des signes de fatigue avancée (fuites récurrentes demandant l'arrêt de l'installation, consommations élevées en eau et électricité), les **filtres du centre nautique** de l'Île Bleue ont été changés. En gardant le même système de filtration, par diatomées, ce système plus performant nécessite un rinçage moins fréquent et permet de faire des **économies d'eau conséquentes**.

Coût : 363 000 €

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

> Équipement de petite enfance La Souris Verte

D'une surface de 650 m², sur un niveau, ce bâtiment ouvert début 2020 à Annecy-le-Vieux (Glaisins), propose 40 places pour des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Les pièces de vie, orientées au sud, offrent une vue sur le paysage environnant et s'ouvrent sur les espaces extérieurs, ombragés par deux pergolas.

Un **patio central et végétalisé** assure une source de lumière naturelle. Les matériaux en bois sont privilégiés.

Coût : 2,2 M€

> Nouveau parc des services techniques

La livraison, début 2020, du nouveau parc des services techniques (terrain inoccupé à vocation d'activités de 7 900 m² à Seynod) offre aux 35 agents municipaux des services éclairage public et espaces verts, des bureaux, des zones de stockage pour le matériel et une déchetterie interne. Le parc est équipé d'une **chaudière bois** et de **panneaux solaires** afin d'améliorer son empreinte carbone.

Coût : 6,3 M€

> J'éco rénove mon logement »

Ce dispositif, initié dès 2013 par la Ville d'Annecy, est porté par Grand Annecy depuis 2018 afin d'accompagner techniquement et financièrement la **rénovation des copropriétés** et des maisons individuelles sur tout le territoire. Un bouquet de travaux est financé avec un gain énergétique supérieur à 25%. Quels résultats pour 2019 ?

> **241 logements en copropriété rénovés** avec une aide financière de la collectivité (transfert du premier programme porté par la Ville) 523 logements en copropriété rénovés sans aide financière des collectivités mais avec les conseils du Grand Annecy et de l'opérateur Soliha 316 logements rénovés par les bailleurs sociaux. En ajoutant une estimation des maisons individuelles, on peut estimer à **1200 logements**

ayant engagé et terminé des travaux de rénovation énergétique en 2019.

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

> Énergie dédiée aux bâtiments et à l'éclairage public verte à 100%

La collectivité est concernée par **1 000 points de livraison électrique** dont près de 600 en éclairage public et 400 dédiés aux bâtiments, avec une **consommation annuelle** avoisinant les **12 000 MWh**.

En anticipation de la disparition prochaine des tarifs réglementés de l'électricité, la Ville a choisi de retenir deux fournisseurs un par réseau : Plüm et ENALP.

Ce choix permet de proposer **l'intégralité des achats d'électricité du patrimoine municipal issue d'énergie renouvelable** soit une diminution annuelle de 890 Tonnes eq.CO₂ des émissions de gaz à effet de serre de la Ville d'Annecy.

De plus, la renégociation des marchés publics permet à la collectivité de réaliser une **économie substantielle par rapport aux tarifs réglementés**.

> Éclairage public performant

Dans une optique d'**optimisation et de modernisation de l'éclairage public** pour ses 18 551 points lumineux, la Ville assure la poursuite des travaux de renouvellement des infrastructures (budget annuel pour les investissements : 1M€) en installant des **sources lumineuses moins énergivores** pour réduire la consommation annuelle estimée à 9700 MWh et la facture de 1,5 M€ en 2020.

D'ici le premier semestre 2021, le **Schéma directeur d'aménagement lumière** et des usages numériques associés sera finalisé.

> Réseaux de chaleur de Novel et de Champ Fleuri labellisés

Avec des **rendements supérieurs à 75%** et une **chaleur issue majoritairement des énergies renouvelables** (biomasse et déchets), les réseaux de chauffage urbain de Champ Fleuri et de Novel ont été **labellisés « écoréseau de chaleur »** par l'association AMORCE. Ce label met en valeur l'exigence environnementale, le coût du chauffage et de l'eau chaude sanitaire inférieure à la moyenne nationale ainsi que les bonnes relations avec les abonnés au sein d'un lieu de concertation dédié.

Le réseau de chaleur de Champ Fleuri fournit chauffage et eau chaude sanitaire à 4200 équivalent logements ou locaux à partir de la **récupération de l'énergie** de l'usine d'incinération du SILA à Chavanod, pour une longueur totale de 12 Km.

Le réseau de chaleur de Novel fournit 85% d'**énergie biomasse** à 5000 logements et 15 équipements publics sur une longueur de 7,7 Km.

➤ Installation d'une «Boucle d'eau»

Un **système écologique d'alimentation en chauffage et climatisation**, appelé boucle d'eau, sort de terre dans le cadre du programme de logements privés Les Trésums. L'eau pompée en profondeur dans le lac permettra d'**alimenter les 680 logements**, le futur hôtel, la résidence seniors en chauffage et climatisation ainsi que le **centre aquatique des Marquisats**.

➤ Régulation du lac d'Annecy

Dans le cadre de la rénovation des vannes du Thiou portée par la Direction Départementale des Territoires qui permettra une automatisation, une télégestion plus fine des débits sortants ainsi que le respect du scénario de marnage du lac. La ville a identifié plusieurs sites adaptés à l'installation d'une sonde de niveau qui communiquera via le réseau LoRAWAN de la ville les hauteurs d'eau nécessaires à la bonne gestion du lac. Cette sonde de niveau sera installée en 2021

➤ Appel à projet ADEME APRED

En partenariat avec l'entreprise STORENGY et l'Université Savoie Mont-Blanc, la Ville rejoint l'appel à projet de recherche Energie Durable (APRED) de l'ADEME pour installer des panneaux solaires thermiques sur le toit de l'école Vallin Fier afin de stocker l'énergie pour le chauffage du bâtiment, en complément du système de sondes géothermiques existantes.

➤ Bâtiments municipaux équipés de panneaux solaires

Les travaux d'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toitures de deux bâtiments communaux (école élémentaire de Novel, et la Turbine) permettent à la société coopérative d'intérêt collectif la **Solaire du Lac**, une production d'électricité réinjectée sur le réseau global et revendue à EDF.

ACCOMPAGNEMENT ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

➤ Convention de partenariat avec EDF en matière de lutte contre la précarité énergétique auprès de agents de la collectivité

Dans une optique d'**accompagnement social** de ses agents les plus vulnérables, la Ville envisage, avec l'aide d'EDF de permettre aux salariés clients de mieux connaître, via les assistantes du personnel, les procédures d'aides en matières d'énergie et de solutions financières pour ces agents en difficultés.

➤ Permanence info énergie Haute-Savoie

Afin d'améliorer la performance thermique de votre logement, le Grand Annecy a mis en place une **permanence gratuite** à Annecy, un mercredi matin par mois. Le conseiller conseille les demandeurs sur les devis, les aides et la sélection d'un professionnel qualifié ou encore les aides et les subventions envisageables.

➤ Mise en place d'un Fonds air (bois) pour les particuliers

Le Grand Annecy aide les particuliers à **remplacer leurs installations de chauffage individuelles au bois non performantes**, à l'origine majoritairement des particules fines mesurées lors des pics de pollution hivernaux. **248 primes ont été attribuées** en 2019 et 15 majorées. Des actions de communication sont déployées comme en 2020, aux bénéficiaires des **coupes affouagères** portées par la Ville et l'ONF pour les inciter à la rénovation de leur appareil de chauffage au bois.

AMÉNAGEMENT DURABLE

« Bien construire à Annecy »

Lors de sa **réunion annuelle avec les promoteurs immobiliers** du bassin annécien, la Ville présente en décembre 2020, la démarche « **Bien construire à Annecy** ». Il s'agit de co-construire avec les porteurs de projet afin de traduire dans une charte l'ambition d'une ville vivable et durable. Cette «Charte du Bien Construire», en cours d'élaboration, impliquera notamment l'utilisation de matériaux locaux et bio-sourcés, l'intégration des énergies renouvelables, la recherche de la végétalisation, dans les projets de constructions proposés par les professionnels de la construction.

AMÉNAGER DE NOUVEAUX QUARTIERS

> Les Trois Fontaines

Composé de manière hétéroclite de commerces, de sociétés, de logements mais aussi de nombreuses zones de friches et de locaux inoccupés, ce **secteur urbain d'environ 68 Ha** constitue une entrée au centre-ville et un **lien entre les différents pôles de vie** du territoire (Pont-Neuf, rives du Thiou, 3 Fontaines, Loverchy, secteur des ateliers, hameau de Vovray). Les réflexions sur le secteur se poursuivent et une nouvelle étape de **concertation** sera organisée courant 2021. Le projet consiste notamment à **valoriser les friches SNCF** et à ouvrir une **portion du ruisseau de l'Isernon**, dans une optique

de conforter d'un trame verte et bleue. La **reconquête et la mise en valeur de ce parc linéaire** fait l'objet d'une action inscrite au Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles soutenu par le Département de la Haute-Savoie.

> Avenue d'Aix-les-Bains et zone d'activité économique de la Pilleuse

Une étude portant sur **trois kilomètres de cet axe majeur** en entrée de ville entre les giratoires de la Croisée et de la Mouette permettra d'établir un **projet d'aménagement** et d'urbanisme alliant activités commerciales, services, logements et espaces publics tout en offrant une **circulation plus apaisée** et en développant des modes de transport actifs.

En complément de ce projet structurant, la Ville, par délégation de maîtrise d'ouvrage de l'agglomération du Grand Annecy, a finalisé des travaux de création d'une **zone d'activité économique** à proximité de l'échangeur autoroutier «Seynod Sud» (terrain dit «la Pilleuse») pour accueillir notamment une plate-forme logistique de NTN-SNR.

> Le secteur de la Gare

Dans les années 2010, le quartier de la gare d'Annecy a été entièrement repensé avec la création de logements et l'aménagement du pôle multimodal. Aujourd'hui, c'est l'arrière de la desserte ferroviaire qui fait l'objet d'études techniques préalables.

Le **projet de recomposition du site** prévoit notamment le

futur commissariat, une réserve logistique pour la SNCF et environ **800 logements** qui devraient être réalisés par tranches successives sur une dizaine d'années.

> Les Toriolets

La Ville confie l'aménagement du Parc des Toriolets à Teracem Promoteur. Sur l'ancien terrain de football de Meythet, ce **tènement de 19 000m² dégagé de voitures**, comprendra :

- **189 logements** dont 57 logements sociaux,
- un programme intergénérationnel, destiné à permettre le maintien à domicile des seniors. – un **pôle médical** avec 9 des logements pour personnes en situation de handicap
- une conciergerie permettant d'offrir aux habitants des services facilitant la vie quotidienne.
- **parc de 4000 m²**, jardins partagés et les liaisons pour déplacements actifs.



2 MOBILITÉS



OBJECTIF :

Développer et promouvoir les modes doux et moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle pour améliorer la qualité de l'air

CHIFFRES CLÉS

DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY

(source : Enquête Déplacements Grand Territoire - 2016-2017)

684 000 déplacements par jour dans l'agglomération du Grand Annecy

64 % en voiture (conducteur ou passager)

24 % en marche à pied

8 % en transports en commun (trains compris)

2 % en vélo

2 % autres (trottinettes, rollers...)

STATIONNEMENTS

Nombre de places de stationnements payantes : **7421**
(3528 en surface et 3893 en ouvrage)

FLOTTE MUNICIPALE

Consommation 2020 : 521 842 litres

tous carburants confondus

Nombre total de kilomètres parcourus : 5 573 891 Km

(soit 140 fois le tour de la Terre !)

Dépenses 2020 : 605 400 €

ATLAS DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

(source : étude INDIGGO 2019-2020)

Pistes cyclables mono et bidirectionnelles : **16,5 Km**

Bandes cyclables : 35 Km

Espaces partagés : 42 Km dont, en autres :

voies vertes : 14,5 Km

voies bus en site propre accessibles aux vélos : 400 m

voies centrales banalisées (« Chaucidou ») : 630 m

double-sens cyclables : 9 Km

CONCRÉTISATIONS

STATIONNEMENTS ET CIRCULATION AUTOMOBILES

> Arrêt du parking Préfecture et construction du parking silo du Boulevard du Fier

Afin de rompre avec plus de 10 ans de politique d'aménagement faisant la part belle aux voitures individuelles, le conseil municipal du 12 octobre 2020 décide de **suspendre le projet du parking « Préfecture »** qui prévoyait la création de 750 places de stationnement en souterrain. L'identification des **11 parkings relais (P+R)** communaux en entrée de ville, reliés aux lignes de transport en commun et aux pistes cyclables est privilégiée.

Ainsi, la Ville engage les **travaux du parking silo** Boulevard du Fier en face de l'Arcadium qui permettra dès juillet 2021 le stationnement d'environ 340 voitures dont 10 électriques. 20 emplacements seront dédiés aux deux-roues motorisés et des consignes à vélo sécurisées permettront le dépôt d'une quarantaine de cycles.
Coût : 3,5M€ HT autofinancé par Annecy Parkings.

> Ouverture du Parking Balleydier aux acteurs économiques

Après le parking des Romains, la Ville propose aux professionnels venant du sud de la ville se stationner sur le parking Balleydier pour leur éviter de traverser le centre grâce à un **abonnement spécifique Act'Eco**.

> Application PayByPhone

La Ville d'Annecy propose le paiement du stationnement de surface via smartphone sur

l'**application «PayByPhone»**. Quelques clics suffisent pour sélectionner la zone et la durée de stationnement puis valider le paiement.

> Gratuité du stationnement de surface pendant le confinement

Dans les périodes de confinement, la Ville a décidé de rendre gratuit le stationnement de surface pour faciliter la vie quotidienne et les activités des Annéciens et des acteurs socio-professionnels, rendue plus complexe par les contraintes nécessaires à la lutte contre l'épidémie de la Covid-19.

> Abandon du tunnel sous le Semnoz

La Ville, le Grand Annecy et d'autres communes de la rive Ouest du lac saisissent à l'automne 2020 le Conseil départemental pour que le **projet de tunnel sous le Semnoz** soit abandonné au profit de la mise en œuvre de nouvelles solutions de mobilité hyper-performantes. Des études se finalisent pour imaginer les solutions offrant des alternatives à la voiture individuelle entre Duingt et Annecy.

> Travaux de modernisation du vannage sur le canal du Vassé et de reconstruction du pont Albert Lebrun

La Direction Départementale des Territoires va entreprendre la modernisation du dispositif de **vannage du canal du Vassé** (ouvrage vieillissant posant de nombreux problèmes d'exploitation). La Ville d'Annecy sou-

haite profiter de ces travaux pour réaliser concomitamment la **reconstruction du pont Albert Lebrun** qui présente des dégradations importantes.

> Appel à projet « Zone à faibles émissions »

Dans la continuité de la mise en place d'une zone de circulation différenciée, l'appel à projet de l'ADEME auquel **Grand Annecy est lauréat** vise à accompagner les agglomérations dans la mise en œuvre et l'**extension d'une zone à accès limité** aux véhicules les moins polluants pendant une période donnée. L'établissement du diagnostic permet d'avoir un bon niveau de connaissance des véhicules circulant sur le territoire et notamment sur le centre d'Annecy, particulièrement concerné.

> Extension des zones 30

La Ville poursuit progressivement l'**extension des zones limitées à 30 Km/h** afin de réduire la vitesse moyenne et faciliter la circulation des vélos avec les voitures sur des chaussées qui ne sont pas dotées de voies cyclables sécurisées (avenues de Genève, de Brogny et de la Plaine notamment).

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

► Le Direction Voirie et Mobilité de la Ville travaille en étroite **collaboration avec les associations de cyclistes** afin de définir conjointement les **aménagements prioritaires** : matérialisation systématique des sas vélos aux feux, marquages au sol distinctifs aux croisements des pistes cyclables et autres points de conflits potentiels, panneaux « **Cédez le passage aux feux** » qui sont systématisés afin de faciliter la cyclabilité, marquage en anneaux systématisé dans les giratoires, **création de stationnements vélo supplémentaires aux 4500 existants** sans compter les lyres à vélo déplaçables installées notamment pendant l'été.

► Marquage lumineux de la piste cyclable

Dans le cadre d'une **expérimentation** une partie de la piste cyclable du Pâquier, a bénéficié de la pose d'une **bande et de pictos phosphorescents**. Cette innovation permet de créer un guide lumineux sécurisant. La tenue et l'efficacité dans le temps du marquage sont actuellement suivies. Les résultats de l'enquête utilisateurs sont probants ! 78% des répondants souhaitent que la technologie phosphorescente se déploie ailleurs.

► Expérimentation des « Coronapistes »

Mises en œuvre au printemps 2021 pour favoriser les modes actifs et éviter la multiplication des usages de la voiture individuelle, les **coronapistes** du boulevard Decouz et de l'ave-

nue du Rhône ont bénéficié d'aménagements fonctionnels. L'expérimentation de la coronapiste du quai Eustache Chapuis a pris fin à l'automne 2020 avec une **fréquentation jusqu'à 500 cyclistes par heure**. Les comptages se poursuivent afin de finaliser une liaison performante entre les pistes cyclables des Marquisats et d'Albigny.

► Aménagements cyclables avenue Gambetta

L'aménagement de surface de ce **linéaire cyclable**, sur un axe très fréquenté, permet de sécuriser l'ensemble des modes de déplacement, notamment cyclable, entre le giratoire Charles de Gaulle et le passage inférieur de l'avenue de Brogny.

► Aménagement cyclable route de Sacconges (RD 5)

L'un des **itinéraires cyclables communautaires** emprunte la route de Sacconges entre le giratoire des Regains et le giratoire de la Fruitière], s'inscrivant dans l'opération globale de requalification de la RD5 entre Seynod et Vieugy.

► Réaménagement de la rue des Ecureuils

Après 6 mois de travaux, la rue des Ecureuils a été complètement réaménagée afin de **poursuivre la liaison cyclable et piétonnière** reliant le parc Vignières Pommaries au lac. Piétons et cycles sont séparés par 700 m² d'espaces végétalisés plantés d'une quarantaine d'arbres, de 300 arbustes et d'environ 3000 plantes vivaces.

► Création d'une zone 20 rues François Bulloz et Gabriel Fauré

A l'issue d'une concertation avec les habitants des rues François Bulloz et Gabriel Fauré, la mise en œuvre d'une **zone de rencontre** a été actée. Il s'agit de limiter la vitesse à 20 km/h et de permettre la circulation des piétons sur la chaussée ainsi que la circulation des cyclistes dans les deux sens.

► Opérations de gravage gratuit de vélo

Favoriser l'utilisation du vélo passe également par la **prévention du vol**. Tout au long de l'année des opérations de gravage Bycicode sont organisées afin de référencier les vélos dans un fichier national accessible en ligne

► Installation de lyres à vélos à proximité des établissements scolaires

Dans le cadre du **programme ALVÉOLE**, la Ville a équipé les écoles élémentaires Vernay et Vaugelas de plusieurs lyres à vélos. Ce dispositif se déploiera progressivement dans d'autres groupes scolaires en 2021. Ces installations s'accompagnent de **modules d'apprentissage** aux déplacements à vélos (« savoir rouler ») dispensés par l'association Roule&Co. Par ailleurs, la Ville favorise la **mobilité active pour les lycéens** avec l'installation d'une trentaine de lyres à vélos devant le lycée Berthollet, en plus d'emplacements pour deux roues motorisés.

TRANSPORTS EN COMMUN

> Rapport d'activité 2019 de la SIBRA

Parmi les points essentiels, il est à retenir :

- **Hausse de 10 % de l'offre kilométrique** (5,6 millions de kilomètres parcourus), générée par la mise en place d'un nouveau réseau urbain structuré autour de **2 nouvelles lignes RYTHMO** et d'une refonte des réseaux de soirée et du dimanche.

- **Hausse de la fréquentation de 11,4 %** (près de 2 millions de voyages de plus qu'en 2018, pour un total de 18,9 M de voyages à 70 % réalisés avec titres « sociaux » (carte jeune, coupon corail...))

- Service saisonnier : **navettes lacustres** avec 3 lignes bateau « lac Annecy express » : 13 000 voyageurs / **lignes des plages** (navettes routières) : 36 700 voyageurs

- Développement de l'**activité de VELONECY** : plus de 1000 vélos électriques aujourd'hui, réalisation avec la ville de nouvelles **consignes à vélos sécurisées** dans les parkings souterrains Carnot (22 places) et Sainte Claire (30 places) en plus des 250 places de la consigne en sous-sol de la gare.

Arrivée du Léman Express

Depuis le 15 décembre 2019, le **Léman Express** connecte 45 gares en France et en Suisse sur 230 km de lignes ferroviaires. Parmi les 6 lignes, la L2 dessert les gares de Groisy, Pringy et Annecy, en complément des trains TER, avec un train chaque demi-heure. **La gare d'Annecy** est reliée à celle de Pringy en 4 minutes et à Genève Cornavin, en direct, en 1h15.

La tarification intégrée permet avec le même billet de poursuivre son trajet sur les lignes urbaines du Grand Annecy.

> L'Amiral, nouveau bateau hybride

Un **moteur électrique au lithium** associé à un moteur thermique fonctionnant au GTL marine, un carburant produit à partir de gaz naturel, est la marque de fabrique du nouveau navire de transport de passagers de la Compagnie des bateaux du lac d'Annecy. **Hybride**, l'Amiral assurera la liaison entre Annecy et Dousard dès le printemps 2021.

PLAN DE MOBILITÉ INTERNE

Il s'agit de limiter l'impact environnemental des agents de la Ville lors de leurs déplacements tout en proposant une offre de déplacement plus complète et équitable pour l'ensemble des sites et pour les services. Approuvé début 2019, le **plan de mobilité des agents** de la collectivité se concrétise par :

> Vélos à assistance électrique et autopartage

Une nouvelle répartition des **54 vélos à assistance électrique** sous forme de pools, réservables via l'Intranet a permis en 2020 de mieux doter les différents sites de travail. Par ailleurs, pour leurs usages spécifiques, certaines directions ont opté pour l'achat de **4 vélos cargos**.

Grâce à un conventionnement avec Citiz, plusieurs véhicules

municipaux électriques ont rejoint la flotte d'**autopartage**.

> Flotte de véhicules municipaux

En remplacement du gazole et afin de tester un nouveau carburant alternatif, le **Gaz To Liquid** (GTL), issu du gaz, permet de réduire les émissions de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote de la flotte municipale.

Un verdissement progressif de la flotte de véhicules permet par renouvellement de tendre vers une flotte **véhicules zéro émission**.

> Participation de la collectivité aux frais de déplacements domicile/travail

Les salariés municipaux se rendant au travail en transports en commun (train, bus urbains et interurbains) ou titulaires d'un abonnement de location de vélo longue durée (Vélo'ne-cy) bénéficient d'une prise en charge de 50 % de leur **abonnement annuel**.

Coût : 44 679 € (malgré les confinements) pour 316 agents bénéficiaires en 2020

> Forfait mobilité durable

La mise en place du **forfait mobilité durable**. Par anticipation du décret d'application paru en décembre 2020, la Ville instaure le forfait mobilité durable, dans la limite de 200 €, pour les agents municipaux effectuant la plupart de leurs **déplacements domicile travail** à vélo, voire en covoiturage. Ce versement n'est pas cumulable avec la contribution aux frais

d'abonnements aux transports en commun ou à l'abonnement de locations de vélos et impose un minimum de 100 jours de travail avec venue en vélo par an.

Spécifiquement pour l'année 2020, son application concerne les trajets effectués à compter du 11 mai (fin du confinement). En conséquence, son montant est plafonné à 100 € avec un nombre de jours fixé à 50.

Enveloppe estimée : 120 000 €

s'agit de **faire évoluer les comportements des agents** dans le domaine des déplacements, réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et de réduire les risques d'accident du travail grâce à la pratique d'une conduite adaptée. Coût : 1 100 € par session de formation

► Formations à l'éco conduite

Une session test de **formation à l'éco conduite** avec modules théoriques et pratiques (sur route avec enregistrement des données de parcours) ont rassemblé, en octobre 2020, 6 des agents de la ville les plus concernés par l'utilisation des véhicules de la flotte municipale. En 2021, deux sessions par mois de février à juin sont déjà envisagées, soit 10 sessions. Il



3 ÉCOLOGIE URBAINE



OBJECTIFS :

Développer la présence du végétal en ville, les circuits courts de distribution et l'économie circulaire
Proposer des actions de sensibilisation et mobiliser les acteurs locaux au développement durable

CHIFFRES CLÉS

> Patrimoine arboré municipal

Environ 28 000 arbres d'alignements et de parcs (hors forêt et patrimoine privé)
Entretien de **110 sites d'espaces végétalisés** soit 1,8 Ha grâce aux plantations de plus de **1000 essences différentes** et de **40000 végétaux** (hors arbres, hors fleurissement annuel et hors semis)

> Propreté

1300 tonnes de déchets ramassés en moyenne chaque année sur la voie publique
2700 corbeilles à papier réparties dans toute la Ville

CONCRÉTISATIONS

NATURE ET AGRICULTURE EN VILLE

> Jardins potagers

Parce que la nature se partage, certains espaces de la commune sont confiés aux habitants sous forme de **jardins partagés** (jardins familiaux, jardins en ville et jardins de poche). Plus de **500 parcelles** soit 3ha de culture, sont recensées sur le territoire de la commune nouvelle. Ces jardins, **vecteurs de lien social** et d'éducation à l'environnement, sont gérés par des associations ou par des collectifs d'habitants.

A ce titre depuis juin 2020, **20 parcelles individuelles** et 3 parcelles collectives sont proposées aux jardiniers amateurs du quartier de la Pérolière. Pour un coût de 40 000 € (financés en partie par le programme européens Naturopolis), ce nouveau jardin partagé s'accompagne d'un verger planté de 10 arbres fruitiers (pommiers, pruniers, noisetiers).

Reportée en 2020, une animation au Semnoz en partenariat avec l'ONF expliquera le rôle de l'ONF et des forestiers municipaux dans la gestion forestière et l'intérêt de ces plantations.

En 2021, un **nouveau jardin de 30 parcelles** de 25m² sera créé dans le quartier des Creusettes à Meythet.

> Zéro phytosanitaire

Les agents municipaux n'utilisent **pas de produits phytosanitaires** dans les espaces publics du territoire, une précaution désormais exigée par la loi, mais largement anticipée par chaque commune déléguée. Dans les cimetières et les terrains sportifs, non concernés par l'obligation, les **systèmes alternatifs** comme le **désherbage thermique** sont privilégiés.

La gestion respectueuse en faveur de la biodiversité, c'est aussi le débardage à cheval, ou l'installation de ruches. Par exemple, depuis le printemps 2020, une ruche pédagogique est installée au centre horticole. Conçue pour pouvoir observer la colonie d'abeilles, la ruche s'intègre dans le panels d'outils permettant de sensibiliser la population.

La Ville engage un **plan de gestion raisonnée différenciée** avec pour objectifs d'inventorier le patrimoine espaces verts à l'échelle de la commune nouvelle, d'adapter l'entretien des espaces verts en fonction des usages et des lieux et de définir un plan d'entretien en corrélation avec les modes de gestion.

En 2021, à proximité immédiate de l'église Saint-Paul de Meythet, en hommage au père Delavay, sera créé **un jardin planté** mettant en scène l'intérêt d'essences de végétaux asiatiques découverts par ce botaniste savoyard du XIX^e siècle au cours de ses voyages.

> Biodiversité favorisée pendant le confinement

Présence humaine plus discrète, silence, circulation réduite, interventions sur les espaces verts reportées, tout ceci a permis à certaines espèces florales sauvages de reprendre leurs places et à la **biodiversité de se développer**. Diverses variétés d'orchidées sauvages ont ainsi été découvertes par les jardiniers de la Ville notamment dans le secteur de Novel.

Ce constat encourage la démarche de la Ville pour une **gestion différenciée** des espaces.

> Gestion du patrimoine arboré

La Ville d'Annecy coordonne la **gestion du patrimoine arboré constitué de 28 000 arbres** d'alignements et de parcs tout en valorisant la plantation d'espèces locales diverses et adaptées au réchauffement climatique. A terme, il sera proposé un **Barème de l'arbre** par l'attribution d'une valeur monétaire aux arbres selon une méthode développée par l'institut technique du végétal en ville, de manière à préserver et valoriser le patrimoine arboré urbain.

Puisque les arbres aussi ont une durée de vie limitée, **320 sont remplacés** chaque année (arbres secs, dépérissants ou présentant un risque avéré pour la sécurité des habitants) pour un coût de 35 000 € environ. Pour exemple, un peuplier du Parc Charles Bosson et un noyer des Jar-



fleurissement jardins de l'europe

dins de l'Europe ont été fortement réduits en hauteur et deviennent « **arbre biodiversité** » pour abriter de manière naturelle insectes, oiseaux, et mammifères.

En complément, la Ville et l'ONF assurent la plantation de **1600 jeunes plants sur les différents espaces forestiers** du territoire pour assurer une régénération et **lutter contre la déforestation** sur les espaces impactés par la prolifération du scolyte (en particulier au Semnoz). Il s'agit notamment de créer des « **îlots d'avenir** » en définissant sur un espace un **mélange d'espèces** pour tester leur adaptation au changement climatique (douglas, cèdre, mélèze, sapin, tilleul, pommier et poirier).

Afin de **limiter le tassement des sols et de réduire l'entretien des fosses de plantation**, il est prévu dans les prochains mois de développer l'utilisation de semences de plantes adaptées aux milieux et contraintes d'entretien.

> Réaménagement du quartier des Teppes

Dans le cadre de ces travaux, 7 érables ont été supprimés rue des Jonquilles et sont remplacés par 2 alignements constitués de 10 arbres de haute tige et 13 grands arbustes. La **végétalisation de la place** a été prise en compte dans le projet de réhabilitation, comme souhaité par les riverains lors des ateliers de concertation. 22 arbres seront ainsi plantés au total. Préalablement, ont été engagés le réaménagement du parking, la rénovation de l'aire de jeux et la **création de bacs potagers**.

> Plantations du site

de Chavoire

Après des travaux de sécurisation (risque de chutes de blocs) et la démolition des bâtiments, les travaux de « **renaturation** » permettent au site de retrouver son caractère végétal avec l'objectif de réaliser une **continuité du versant forestier** du mont Veyrier. Des études environnementales ont permis d'identifier des aménagements spécifiques à installer - des murgiers, **refuges rocheux** pour reptiles et petite faune, et **dix nichoirs** pour les oiseaux.

> Installation du maraîcher aux anciennes Serres des Barattes

Installé depuis le mois de mai 2020 sur le **site des anciennes Serres Municipales** avenue des Barattes, un **maraîcher produit en cœur de ville** des légumes, plantes aromatiques et petits fruitiers bio dans cette **ferme urbaine pédagogique**.

> Expérimentation de l'éco-pâturage

En plus de limiter le recours à des engins mécanisés, l'**éco-pâturage** est bénéfique pour la biodiversité car cette technique est beaucoup moins invasive pour les espaces entretenus. Il est aussi un moyen de sensibilisation le public à un **mode alternatif d'entretien des espaces verts**, sans recours à des pesticides. En 2020, la Ville a fait venir **17 moutons** qui pâturent le sol du Pré de Vassy à Seynod, de Colmyr ou de la Grand Jeanne, permettant d'entretenir la terre, de la rendre plus riche, et de **préserver la biodiversité** des sites...

En 2021, la Ville installera son propre **cheptel municipal** de 10 à 15 moutons de la race Thô-

nes et Marthod sur le site de la Grand Jeanne (coût estimé : 10 000 €).

> Campagne de traitement contre la processionnaire du chêne

La Ville d'Annecy programme chaque année une **campagne de traitement de 73 chênes** contre la « processionnaire du chêne », sur différents secteurs. Les produits utilisés (uniquement **utilisables en agriculture biologique**) sont naturels et respectueux de la santé humaine et de l'environnement.

> Projet Fermaculture

Le **bilan des premières années** d'activité de ce projet de permaculture, installé pour 4 ans sur un terrain municipal de 4 hectares sur le secteur de Sacconges, est **positif** : clôture du site transformation du terrain (mare, plantation d'arbustes), production maraîchère fructueuse et formation professionnelle, **plantation d'une quarantaine de fruitiers** dans le cadre de l'opération « Grand Annecy, 250 000 arbres ».

> Valorisation des déchets verts

La **transformation de déchets verts en matière première** permet de supprimer les coûts de transports et de mise en décharge (25 000 € par an), tout en utilisant le compost pour améliorer les terres en place et supprimer l'achat de terre végétale.

PROPRETÉ

La Direction de la **propreté urbaine** compte environ **120 agents** chargés notamment de la propreté des rues, des trottoirs et des places, des toilettes publiques situées en centre-ville et sur les bords du lac. Pour améliorer sans cesse la propreté, la Ville d'Annecy renforce son **dispositif**, notamment en période estivale aux abords du lac :

- Expérimentation en 2020 de 12 **poubelles intelligentes** équipées de panneaux solaires qui compactent les déchets, multipliant par cinq leurs capacités de stockage. Connectées via un GPS elles permettent de connaître leur état de remplissage et d'optimiser ainsi les tournées des agents de terrain.

➤ **Colonnes à verre** supplémentaires aux abords des plages

- Collaboration avec l'association Passage pour le nettoyage des plages d'Albigny et des Marquisats par des jeunes en difficultés

- Tournée de la brigade environnement qui veille au respect de ce secteur touristique fréquenté.

➤ **Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine**

Cette adhésion permet d'**évaluer le niveau de propreté** de son espace public à partir d'une grille validée par l'association et ses 140 villes adhérentes, de se situer par rapport aux autres et de progresser avant l'ambition de recevoir le label « **Ville Eco propre** ». Cette

reconnaissance permettra de mettre en valeur les moyens importants de la collectivité pour assurer la propreté des espaces publics (canisites, cellule anti-tags, maintenance des corbeilles, brigade environnement...).

➤ **Enlèvement des tags à titre gratuit**

La Ville prend en charge et à ses frais l'**enlèvement des tags** sur les immeubles privés dont les propriétaires en font la demande, sous réserve que le support à nettoyer occasionne une gêne visuelle qui soit en limite et visible de la voie publique.

➤ **Ambassadeurs « Prévention, propreté des rives du lac » sur les plages**

Pendant la période estivale, **6 ambassadeurs** ont sillonné les berges et les plages entre Albigny et les Marquisats afin de sensibiliser les Anneciens et touristes sur les **questions de propreté**, de tri des déchets, notamment la **gestion des mégots**, et du **nourrissage des oiseaux** du lac (interdiction de les nourrir).

➤ **Pompage de l'eau du lac pour alimenter la fontaine du jardin de l'Europe**

L'objectif est d'**arrêter de consommer de l'eau potable pour une fontaine** en circuit ouvert grâce à un pompage et un rejet dans le lac. Les études de faisabilité sont en cours pour un coût de travaux estimé

à 65 000 €, financés notamment le Conseil départemental et l'Etat.

➤ **Renaturation des espaces imperméabilisés du hameau de Vovray**

Afin de **rendre à la nature** la parcelle communale où étaient installés les gens du voyage pendant de nombreuses années, la Ville engage une **étude de dépollution des sols et de végétalisation** de ces espaces.

SENSIBILISATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS

> World Clean Up Day

Pour la troisième année consécutive, la Ville soutient l'**organisation du World Clean Up Day** en co-déterminant les sites, en fournissant le matériel et en procédant à la collecte et au traitement des déchets. Le 19 septembre 2020, plus de **400 bénévoles** se sont mobilisés et ont évacués plus de **5 tonnes de déchets**.

> Animations nature

Durant toute l'année, la Direction Paysages et biodiversité propose des **ateliers pédagogiques gratuits** pour sensibiliser le grand public, des plus jeunes aux adultes, à la nature et l'environnement : biodiversité de proximité, agriculture urbaine, variété des espèces de faune et de flore locales, rôle des insectes, qualité des sols, cycle des saisons, découverte des zones humides, etc. Au total et malgré les restrictions sanitaires, ce sont près de 1300 personnes qui ont participé à ces différents événements.

Des **animations** à destination des enfants sont spécifiquement proposées sur les temps **scolaires et périscolaires** en utilisant des supports pédagogiques variés pour s'adapter aux différentes classes d'âge [jeux, ateliers pratiques « Les Mains vertes » au centre horticole, sorties terrain nature dans espaces naturels sensibles avec les associations partenaires : FNE, CEN74, LPO, Plein Arbre, etc.]

La Ville dote annuellement les cours d'école de nouveaux jardins potagers (jardinières ou de pleine terre). Outre la participation des élèves et des en-

seignants à l'embellissement de leur cour, les jardins servent de support pédagogique pour sensibiliser à la nature et valoriser le travail sur le long terme des élèves en stimulant leur créativité.

> Découverte des parcs et jardins

Dans le cadre de la manifestation nationale **Tous aux Jardins**, organisée par le ministère de la Culture, la Ville assure l'ouverture de parcs et jardins habituellement fermés au public. Au travers d'une découverte du patrimoine arboré, des animations de jardinage et des actions de sensibilisation aux essences provenant d'autres continents et acclimatées sur la région sont proposées.

La Ville accueillera en 2021, le **Congrès de la Société Nationale d'Horticulture** – Grand Prix National de la Rose.

> Fleurir ensemble les écoles !

La plasticienne Joëlle Gonthier a proposé pendant le confinement un **projet collectif** avec 80 enfants de soins, les animateurs et les enseignants de plusieurs écoles de la Ville (Muraillon, de Vallin-Fier, du Colovry et des Romains). Un projet coloré qui **consiste à créer «sa fleur»** qui est ensuite suspendue soit aux fenêtres soit dans les locaux de l'école.

> Concours des villes et villages fleuris

Au **concours des villes et villages fleuris**, Annecy a 4 Fleurs (elle est aussi **Fleur d'Or** en 2015), Meythet et Seynod 3 Fleurs, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier et Pringy 2 Fleurs. Ce label distingue la qualité du fleurissement mais aussi la démarche environnementale dans laquelle s'est engagée

la Ville depuis 1967, date de la première obtention. En 2021, la commune nouvelle pourra **concourir pour le niveau 4 Fleurs**.

> Naturopolis

Ce **projet européen** permet de réaliser des **actions paysagères et/ou artistiques** prenant pour cadre deux événements emblématiques : Lausanne Jardins et **Annecy Paysages**. Ces actions sont portées par les Villes d'Annecy et Lausanne et leurs partenaires associatifs « Bonlieu Scène Nationale » et « Lausanne Jardin ». Les premiers projets artistiques ont été visibles lors de l'édition d'Annecy Paysages. Au total, **36 projets** sont programmés d'ici 2021, 24 projets paysagers « **miroirs** » dans les deux villes sur des sites similaires, 8 projets « **jumelés** » et 4 projets « **échangeables** ».

> Contrat de territoire des espaces naturels sensibles (CTENS)

La Ville signe, avec le Grand Annecy et le Département de Haute-Savoie, le CTENS pour **valoriser de futurs projets** dans les 5 ans à venir en matière de **promotion de biodiversité**, de et de aux différents publics : labellisation en ENS du massif de Taillefer, reconquête de l'ancienne voie ferrée dans le quartier des 3 fontaines, renaturation d'espaces imperméabilisés...

> Schéma de gouvernance citoyenne

La Ville initie, avec le concours de l'association **Démocratie Ouverte**, une démarche permettant d'**associer les habitants aux processus de décisions** et les impliquer du-

ablement dans la vie de leur territoire. Des instances de participation citoyenne territorialisées (Conseil citoyen, conseil des quartiers), thématiques (Conseil du Temps long, Conseil de la nuit, Conseil des sports) et pour des populations spécifiques (Conseil des Jeunes, Conseil des Enfants) seront créées. L'ambition étant, au sein d'un futur **Observatoire des pratiques démocratiques**, de mieux partager les enjeux d'évaluation et de veille.

> Lancement du Budget participatif

Pour impliquer les habitants dans les **décisions locales**, la Ville lance un **budget participatif** d'un million d'euros qui permet aux habitants de s'investir dans des projets nouveaux et à chaque Annécien de contribuer de façon active à la **transformation de la ville**, de son quartier.

Les projets déposés via le site **jeparticipe.annecy.fr** seront étudiés techniquement et financièrement par les services de la Ville, afin d'évaluer les conditions de réalisation et de faisabilité.

> Annecy élu « Territoire innovant 2019 »

Afin de mieux comprendre la **fracture numérique**, la ville d'Annecy a initié une enquête sur l'offre et la demande en terme de médiation. Cette démarche a été saluée et récompensée par le label national « territoire innovant 2019 ».

> Plan d'action « médiation numérique »

Déclinaison concrète de la **stratégie transition numérique** engagée en 2018, la Ville engage un plan d'actions de **lutte contre la fracture numérique** (aide aux démarches administratives en ligne et accès aux droits) et de **soutien à l'éducation au numérique** (aux médias, à l'information et à la parentalité).

Un appel à projet « **Initiatives numériques** », doté d'une enveloppe de 20 000 € est relancé pour 2021. Il a permis dans son édition précédente de 2018 d'aider cinq associations anciennes dans le développement d'initiatives autour du numérique et de ses usages.

CONSOMMATION LOCALE

> Campagne de sensibilisation et d'engagement à la consommation locale

En fin d'année 2020, la Ville lance la campagne de communication « **Dès que je peux, j'achète local** », pour favoriser les **achats en proximité**. L'enjeu, étant de relancer l'activité des commerces et de sauvegarder leurs emplois.

Cette campagne s'appuie sur la **carte interactive des commerces**, accessible sur **commerces.annecy.fr**, qui recense chaque commerce qui le souhaite, avec des fonctionnalités

avancées de recherche, en fonction du type de commerce et de la logistique proposée (« click and collect », livraison...).

> Mois de l'économie sociale et solidaire

La Ville soutient financièrement chaque année depuis 2017 l'association ESS'TEAM organisateur du **mois de l'Economie sociale et solidaire** dans le département. Cet événement valorise sous forme de conférences, débats, visites les acteurs de ce secteur qui représente **9.7 % des emplois** en Haute-Savoie.

ÉCO RESPONSABILITÉ INTERNE

Restauration municipale

La Ville engage une démarche de **certification Ecocert**, pour valoriser son approche globale d'**optimisation de la cuisine centrale** et de recherche d'une alimentation collective plus saine.

En ce qui concerne le **gaspillage**, il se chiffre d'après une étude à 7 % dans les écoles, avec des disparités importantes d'une école à l'autre et jusqu'à 25 % pour les repas seniors et les Ehpad. Contrairement aux cuisines satellites, la cuisine centrale produit peu de déchets et a **réduit** drastiquement son **recours aux plastiques**.

Représentant actuellement 8 % des approvisionnements de la Ville, les **produits bio** devront atteindre 30 % d'ici janvier 2022. Les **produits locaux** (9 % en 2019) posent la difficulté de trouver des filières structurées permettant de proposer des repas 100 % annéciens.

Ainsi, dans le cadre de la Loi EGALIM, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Haute Savoie, la Ville développe des **approvisionnements en circuits** courts et notamment en **produits issus de l'agriculture raisonnée** et des filières **biologiques**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la politique d'achat de la restauration municipale qui privilégie - dans le respect du code des marchés publics - les achats de **produits locaux de saison** grâce auxquels, par exemple, la Ville assure déjà un **repas végétarien** par semaine. Son adhésion au GRAAL (groupement Rhône Alpes alimentation) témoigne également de cet engagement.

Papiers et consommables

Au-delà d'une **ambition de réduction du tonnage annuel de papier**, la Ville s'engage par différents marchés à la **diminution du grammage** du papier tout-venant (passage du 80g/m² au 75g/m²) et à l'achat de produits papier, enveloppes et pochettes uniquement recyclés ou éco labellisés (PEFC ou FSC).

Depuis le premier trimestre 2020, le papier est récupéré au Centre d'Impression pour destruction de documents confidentiels et **valorisation en filière** de recyclage.

Depuis septembre 2020, un service de **collecte des**

consommables d'impression est mis en place via les sociétés CONIBI et OWA dans une optique de 100 % des consommables d'impression recyclés.

Dans une **démarche d'économie circulaire**, la Ville assurera la **revalorisation du mobilier** existant en capitalisant sur son réemploi, en valorisant le mobilier déclassé via le site de vente aux enchères Agora store ou en le recyclant le mobilier hors d'usage via les filières de valorisation (ex : Valdelia).

Dès 2021, il s'agira de diminuer (en nombre et en volume) l'**utilisation de produits d'entretien** en installant des centrales de dilution, de recourir aux produits d'entretien **Eco labellisés** et former les agents de propreté à leur bonne utilisation.



Le projet Naturopolis Annecy/Lausanne est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) de 1 528 925 €.

Contact :

Direction Développement durable
et Transition énergétique
Tél. : 04 50 88 67 22

f VilleAnnecy
www.annecy.fr